

DEC201594DAJ

Décision portant modification de la décision DEC200897DAJ du 31 mars 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris-Centre (DR02)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC200897DAJ modifiée du 31 mars 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris-Centre (DR02) ;

Vu décision DEC201588DR02 du 26 août 2020 portant nomination de Mme Kervestin-Yates aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Paris-Centre.

DECIDE :

Article 1^{er}. – A compter du 1^{er} septembre 2020, la décision DEC200897DAJ susvisée est modifiée comme suit :

1.1 Aux visas, les termes « *Vu la décision DEC162588DR02 du 18 novembre 2016 portant nomination de Mme Julie Zittel aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation (SPV) de la délégation Paris B* » sont remplacés par : « *Vu la décision n°DEC201588DR02 du 26 août 2020 portant nomination de Mme Kervestin-Yates aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Paris-Centre* ».

1.2 L'article 3 est désormais rédigé comme suit :

« En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale et de Mme Marjolaine Robillard, adjointe à la déléguée régionale, délégation est donnée à Mme Dominique Le Fur, responsable du service du personnel et des ressources humaines et à Mme Stéphanie Kervestin-Yates, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1 de la présente décision, dans la limite de leurs attributions respectives ».

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

